

Bâtiments d'élevage et photovoltaïsme : de nouveaux investissements chez nos éleveurs dans la Haute-Vienne

Haut-Mauco, le 28 septembre 2023. Diversification des activités, préservation des savoir-faire vertueux, déploiement des énergies renouvelables, la Coopérative Maïsadour via sa filiale Elevage Service, met en place un plan de développement pour dynamiser la filière volaille en région Nouvelle-Aquitaine. A l'heure de la transition agroécologique et face à la hausse des prix de l'énergie, de nombreux agriculteurs se tournent vers le photovoltaïque. L'objectif de Maïsadour est ambitieux : 50 nouveaux bâtiments d'élevage équipés en photovoltaïque à horizon 2026.



Bâtiments d'élevage poulets Label Rouge à Saint-Méard (87)

Inauguration de nouveaux bâtiments d'élevage équipés en panneaux photovoltaïques à Saint-Méard

Pour diversifier ses activités, l'exploitation de Saint-Méard, initialement productrice de vache allaitantes, a choisi de construire 4 bâtiments de Poulet Label Rouge. Avec 2 500m² de panneaux photovoltaïques répartis sur ces 4 nouveaux bâtiments, le site de Saint-Méard souhaite montrer l'exemple sur le déploiement des énergies renouvelables et porter l'ambition de Maïsadour et de sa filiale Fermiers du Sud-Ouest en région pour redynamiser la filière volaille.

Le coût global du projet pour moderniser les bâtiments d'élevage et installer des panneaux photovoltaïques est de 512 000 euros. Toutefois, près d'un tiers du projet réalisé à Saint-Méard a été financé grâce à la location de la toiture pour le solaire !

Pour le photovoltaïque, trois options sont possibles : l'agriculteur investit directement dans les panneaux photovoltaïques, l'agriculteur loue sa toiture et permet à une société d'y installer ses panneaux en échange soit d'une somme fixe ou soit d'un loyer. Grâce au financement de la société experte et aux subventions, les exploitants de Saint-Méard n'ont rien déboursé pour installer les panneaux photovoltaïques. **Les installations solaires sur le site apportent ainsi aux éleveurs une complémentarité des revenus et contribuent à la pérennité de l'exploitation.**

Lors de l'inauguration des nouveaux bâtiments ce jeudi 28 septembre, **Virginie PETIT, éleveuse et administratrice Maisadour**, a souligné l'importance de la filière sur le territoire : « *Le site exemplaire de Saint-Méard est le fruit d'un travail de plusieurs années qui se concrétise grâce à la ténacité de l'éleveur et au soutien la Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne. Je salue cette initiative en faveur de la préservation d'une filière agricole performante dans le Sud-Ouest.* »

Maisadour, un groupe précurseur sur le photovoltaïque

Maisadour est précurseur sur le renouvelable depuis 2008, la société Elevage Service a équipé **192 sites agricoles avec des panneaux photovoltaïques en Nouvelle-Aquitaine**.

Dès qu'un agriculteur voudra acheter un bâtiment, Maisadour proposera autant que possible de l'équiper en photovoltaïque. C'est le mot d'ordre que s'est fixé la coopérative pour déployer les énergies renouvelables sur les exploitations. **Objectif : 50 nouveaux bâtiments avec photovoltaïque à horizon 2026.**

Ces cinq dernières années, la branche productions animales de Maisadour a équipé 10 éleveurs, soit **11 520 m² de bâtiments avec couverture photovoltaïque**. Sur l'ensemble des exploitants qui disposent de panneaux photovoltaïques, plus de 20 % ont recours à l'autoconsommation et 80 % revendent l'électricité produite.

Gilles AGUT, Directeur Filière Volaille Périgord, Groupe Maisadour : « *La volaille est une production cadrée et sécurisante avec un revenu fixe et une filière structurée. Nous croyons en cette production, symbole du savoir-faire du terroir et des traditions gastronomiques. Pour assurer le renouvellement des exploitations et pérenniser cette filière, notre objectif est d'équiper environ 50 bâtiments en panneaux photovoltaïques sur les 3 prochaines années pour accueillir de nouveaux éleveurs.* »

À PROPOS DU GROUPE COOPÉRATIF MAÏSADOUR

Depuis 1936, Maisadour est une coopérative engagée du Sud-Ouest, labellisée Engagé RSE, qui place l'Homme et le Vivant au centre de ses préoccupations, pour une agriculture, une alimentation et une société durables. Maisadour développe des filières d'excellence répondant aux attentes des consommateurs pour valoriser, en France et dans 50 pays, les productions de ses agriculteurs. « *Chez Maisadour, nous travaillons ensemble au succès de nos adhérents et construisons l'avenir de nos territoires* ». Le Groupe, structuré autour des pôles d'activités agricoles, semences et alimentaires, commercialise des produits gastronomiques sous les marques Delpéyrat et Comtesse du Barry et des volailles Label Rouge sous les marques St-Sever et Marie Hot. www.maisadour.com

Infos clés

Gouvernance : Daniel Peyraube, Président / Christophe Bonno, Directeur Général

Chiffre d'affaires exercice 2021-2022 : 1,415 milliard d'euros / 5000 agriculteurs et 4300 salariés

CONTACTS PRESSE

AGENCE CORIOLINK

Océane Vilminot - T. 07 84 90 83 16 / oceane.vilminot@coriolink.com

Amélie Lebreton - T. 06 70 60 25 30 / amelie.lebreton@coriolink.com

MAÏSADOUR

Aurélie Zimmermann

T. 06 08 92 92 52 / a.zimmermann@maisadour.com